



# le petit GUIDE DE LA MOBILITÉ



Version numérique

Se déplacer au quotidien dans la vallée de la  
Bruche, la région de Molsheim-Mutzig et le  
territoire Mossig et Vignoble

édition 2026



[bruche-mossig.fr](http://bruche-mossig.fr)

# SOMMAIRE

- **LE TRAIN ET LES CARS FLUO** P.3
- **LE RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS** P.4-5
- **LE VÉLO ET AUTRES MODES ACTIFS** P.6-7
- **LE RÉSEAU CYCLABLE** P.8-9
- **LE TRANSPORT À LA DEMANDE** P.10
- **L'AUTOPARTAGE** P.10
- **LE COVOITURAGE** P.11
- **L'APPLI MOBILE FLUO** P.12
- **AGISSONS ENSEMBLE** P.12

# PRÉFACE

Garantir le droit à la mobilité à tous nos concitoyens est un des objectifs des élus du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Bruche Mossig. Nous avons la chance d'avoir deux axes très structurants : la ligne ferroviaire Strasbourg - Molsheim - St-Dié - Epinal et le TSP0 (Transport en site propre, ou ligne 230) Wasselonne - Strasbourg. Les transports en commun permettent de répondre aux besoins de se déplacer de nos habitants et des entreprises tout en réduisant les coûts de transport et la pollution. Cependant toutes les communes ne sont pas desservies par un transport collectif et restent tributaires de la voiture individuelle. C'est pour cette raison que nous avons souhaité proposer des alternatives crédibles à l'autosolisme comme le covoiturage, des bus plus fréquents et mieux adaptés, de l'autopartage et un réseau de pistes cyclables.

L'objectif de ce guide est de présenter les différents services de mobilités qui s'offrent aux résidents de notre territoire.

Alain Ferry  
Président du PETR Bruche Mossig



# LE TRAIN

La région de Molsheim-Mutzig et la Vallée de la Bruche sont desservies par les trains Fluo Strasbourg-Rothau-Epinal et Strasbourg-Obernai-Sélestat. Les arrêts desservis sont présentés page suivante.

## Réductions

La **carte Fluo** offre 50% de réduction sur tous les trajets en train Fluo en Grand Est, et les trains Fluo de/vers Paris (lignes Strasbourg-Paris et Mulhouse-Paris, réservation obligatoire). 30€/an, et 10€ pour les moins de 26 ans. [www.ter.sncf.com/grand-est](http://www.ter.sncf.com/grand-est)  
D'autres avantages existent, par exemple la possibilité de voyager en groupe à prix réduit avec le Pass Groupe Week-end.

## Abonnement

Les abonnements **TER Fluo et intermodaux** (plusieurs moyens de transport) offrent la possibilité de voyager en illimité sur un trajet défini. C'est la solution la plus économique si vous voyagez régulièrement sur la même ligne. Disponibles également sur [www.ter.sncf.com/grand-est](http://www.ter.sncf.com/grand-est).

## Achat de billets

- Sur l'application **SNCF Connect**
- En ligne sur [www.ter.sncf.com/grand-est](http://www.ter.sncf.com/grand-est)
- En **gare** (guichets ou automates)

## Services en gare

Le plan des transports publics page suivante renseigne la présence des **services** dans chaque gare : vente de billets, accessibilité PMR, stationnement vélo sécurisé et voiture d'autopartage en libre service. Des parkings gratuits sont disponibles à proximité directe des gares pour stationner votre véhicule.



[www.ter.sncf.com/grand-est](http://www.ter.sncf.com/grand-est)

# LES CARS

**10 lignes de cars Fluo desservent la région de Molsheim-Mutzig et Mossig et Vignoble. Elles sont opérées par la CTBR pour le compte de la Région Grand Est.**

La **ligne 230**, aussi appelée TSP0, relie Wasselonne, Marlenheim et Strasbourg et jouit d'une forte fréquence et d'un haut niveau de service.

Retrouvez tous les **horaires, tarifs et abonnements** sur le site [www.ctbr67.fr](http://www.ctbr67.fr)

Si vous réalisez des trajets récurrents car Fluo + train TER ou car + bus urbain (Réseaux CTS, Ritmo ou ELSA), optez pour un **abonnement combiné** au tarif avantageux.

## Achat de billets

- A l'agence CTBR : 14 place des Halles, Strasbourg
- A bord des cars Fluo Grand Est 67
- En ligne sur l'espace Badgeo Fluo [www.ctbr67.fr/espace-badgeo/](http://www.ctbr67.fr/espace-badgeo/)

## Parking Relais

Le long de la ligne 230 des parkings-relais (P+R) gratuits existent à proximité des arrêts *Collège Marcel Pagnol, Zehnacker, Moulin/RD 1004, Kronthal* et *Colombe* pour déposer votre véhicule personnel et prendre le car.

Des **stationnements vélo** sont présents à chacun de ces arrêts, et les arrêts *Zehnacker, Kronthal, et RD 1004* disposent de stationnements vélo sécurisés. Celui de l'arrêt *RD 1004* se situe dans l'allée piétonne menant à la rue de Madrid.



[www.ctbr67.fr](http://www.ctbr67.fr)

## Rappel

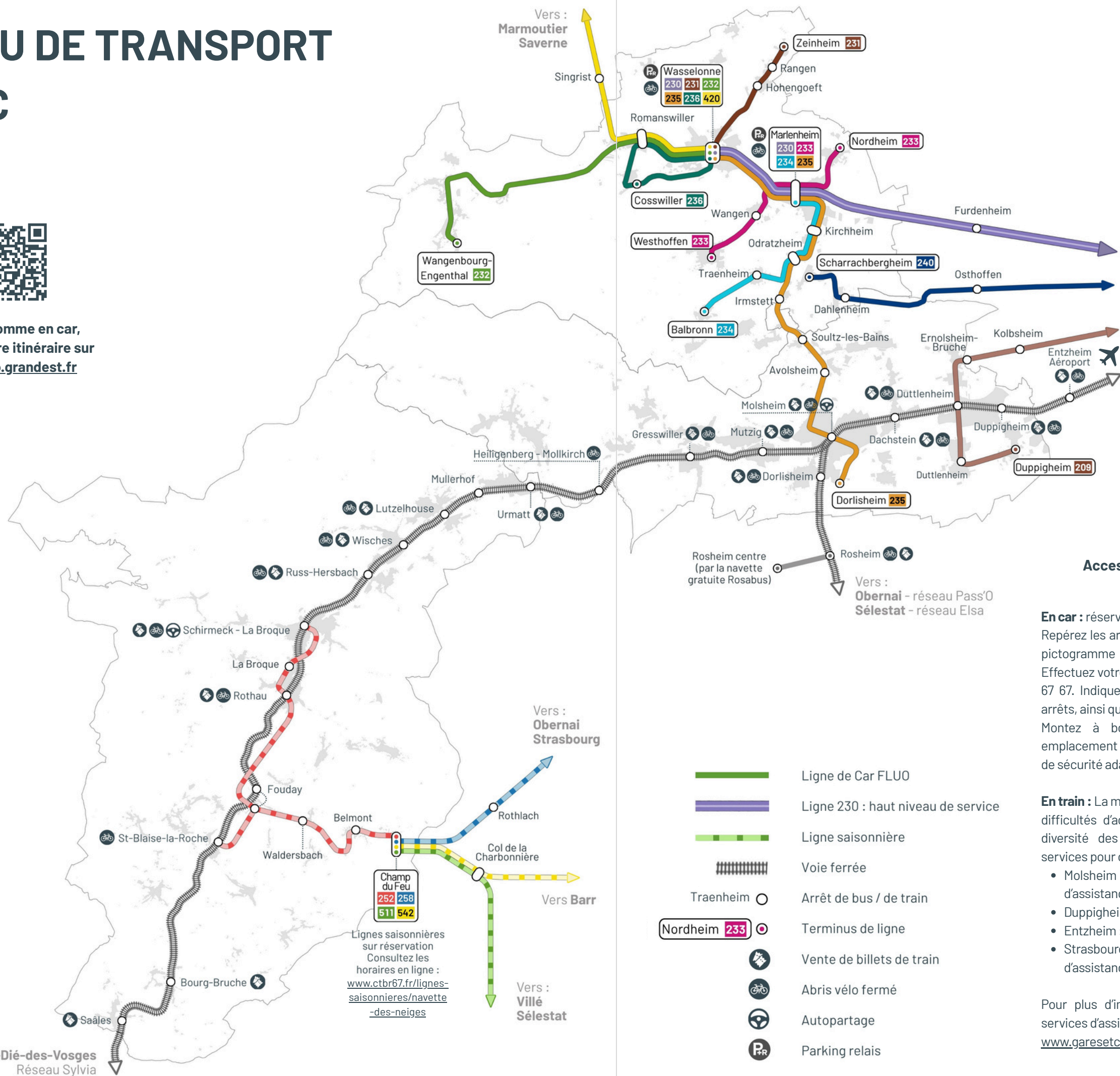
Si vous vous rendez sur votre lieu de travail en transport public ou grâce à un service public de location de vélos et que vous avez un abonnement, **votre employeur a pour obligation de prendre en charge 50% du prix de votre abonnement** (secteur privé). Certains employeurs peuvent prendre en charge une plus grande part de l'abonnement.

<https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F37900>

# RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC



En train comme en car,  
planifiez votre itinéraire sur  
[www.fluo.grandest.fr](http://www.fluo.grandest.fr)



# LE VÉLO ET AUTRES MODES ACTIFS

## Réseau cyclable

Le réseau cyclable intercommunal est assez développé et permet de se déplacer de manière rapide, confortable et sécurisée pour une partie des liaisons. Ce réseau est signalisé par des panneaux spécifiques (vert sur blanc). Toutefois, la circulation de vélos sur le réseau routier est autorisée et les automobilistes sont obligés de le respecter : hors agglomération la distance légale pour dépasser un cycliste est de 1,50m.

## Louer un vélo

- Dorlisheim :** **Culture Vélo**, 20 et 22 Grand Rue, 03 88 38 16 65, [www.culturevelo.com/-Dorlisheim-](http://www.culturevelo.com/-Dorlisheim-)  
**Marlenheim :** **Alsace Vélo Passion**, 25 rue des Prés, 03 88 62 95 58, <https://alsacevelopassion.fr/>  
**Molsheim :** **Office de Tourisme**, 19 place de l'Hôtel de Ville, 03 88 38 11 61, [www.ot-molsheim-mutzig.com/](http://www.ot-molsheim-mutzig.com/), uniquement l'été  
**Vélo Fluo :** location libre-service en gare pour les usagers du train [www.fluo.grandest.fr/velo-fluo/](http://www.fluo.grandest.fr/velo-fluo/) (service à venir)  
**Mutzig :** **Trace Verte**, Place de la Gare, 03 88 38 10 11, [www.traceverte.com/](http://www.traceverte.com/)  
**Schirmeck :** **Office de Tourisme**, 11 Grand-rue, 03 88 47 18 51, [www.velo-bruche.fr/](http://www.velo-bruche.fr/)  
**Vélo Fluo :** location libre-service en gare pour les usagers du train [www.fluo.grandest.fr/velo-fluo/](http://www.fluo.grandest.fr/velo-fluo/) (service à venir)

## Réparer un vélo

- Dorlisheim :** **Culture Vélo**, 20 et 22 Grand Rue, 03 88 38 16 65, [www.culturevelo.com/-Dorlisheim-](http://www.culturevelo.com/-Dorlisheim-)  
**Marlenheim :** **Alsace Vélo Passion**, 25 rue des Prés, 03 88 62 95 58, <https://alsacevelopassion.fr/>  
**Molsheim :** **Garage Krantz**, 6 avenue de la Gare, 03 88 38 11 57  
**Mutzig :** **La maison du vélo**, Place de la Gare, 03 88 38 10 11, [www.traceverte.com/](http://www.traceverte.com/)  
**Rothau :** **Whip Bike**, 6 Place du Général de Gaulle, 07 81 18 58 63, uniquement sur RDV  
**Scharrachbergheim :** **L'arbre à vélos**, 4 rue du Château, 06 52 92 95 23, uniquement sur RDV  
**Wasselonne :** **Motos cycles Wasselonne**, 4 rue Industrielle, 03 88 95 82 41  
**Westhoffen :** **Curso Bike**, 31 rue de l'eau, 07 83 10 07 71, uniquement sur RDV, [www.cursobike.fr/](http://www.cursobike.fr/)  
**Bornes d'autoréparation** disponibles à Altorf, Avolsheim et Oberhaslach [www.ot-molsheim-mutzig.com/sit/borne-de-reparation/](http://www.ot-molsheim-mutzig.com/sit/borne-de-reparation/)  
 Plusieurs "repair cafés" sont organisés ponctuellement sur le territoire, se renseigner localement.

## Associatif

**M<sup>2</sup>VPV Molsheim-Mutzig et sa région, villes à pied et à vélo:** Association d'usagers, piétons et cyclistes. Elle propose notamment des ateliers de réparation ponctuels et des bourses pour l'achat de vélos d'occasion. <https://mvpv.fr/>  
**CADR 67 :** Association bas-rhinoise de promotion du vélo. <https://cadr67.fr/>

## Intermodalité

Des espaces vélo sont disponibles dans les **trains Fluo** traversant notre secteur, le transport de vélos (et de trottinettes) y est autorisé et gratuit, à l'exception d'engins trop volumineux (cargos, tricycles,...) et dans la mesure de la place disponible. A certains moments en heure de pointe il est recommandable de laisser son vélo en gare, ou d'utiliser un vélo pliant. Voir les gares pourvues d'un abri sécurisé sur la carte aux pages 8 et 9.

Les vélos et trottinettes sont interdits à bord des **cars Fluo**. Les solutions de stationnement vélo aux arrêts sont indiquées au bas de la page 3 de ce guide.

### Bon plan

Le **forfait mobilités durables** est une aide financière aux salariés des secteurs privé et public pour leurs déplacements domicile-travail pour les modes de transports suivants : vélo (classique et électrique), transports en commun, covoiturage, autopartage (électrique ou hybride), engins de déplacement personnels motorisés.

L'aide peut aller de **100 à 900€ par an** et par salarié et est exonérée d'impôts et de cotisations sociales. Renseignez-vous auprès de votre employeur.

[www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/faq-forfait-mobilites-durables-fmd](http://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/faq-forfait-mobilites-durables-fmd)

## Avantages des modes actifs



### Rapide :

En ville, sur les trajets de 3km ou moins, on met moins de temps en vélo qu'en voiture, stationnement compris



### Moins cher :

Rouler 10km par jour coûte 100€/an à vélo, contre 1000€/an en voiture. 5 pleins d'essence = le prix d'un vélo classique neuf



### Bon pour la santé :

30 minutes de marche ou de vélo au quotidien = -30% de risque de maladie grave



### Bon pour l'environnement :

**Ça ne pollue pas!** Le bilan carbone de la fabrication d'une bicyclette est 50 à 80 fois plus faible que celui d'une voiture. A l'usage, elle émettra 500 à 700 fois moins de polluants qu'un véhicule thermique.

## Rouler en sécurité



Retrouvez la réglementation pour circuler en sécurité selon votre mode de déplacement



[www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement](http://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement)



## ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE



**Trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards:** les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.

Rappels :

- L'assurance d'un EDPM est obligatoire;
- Il est interdit de circuler sur les trottoirs;
- Hors agglomération, la circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et pistes cyclables.

# RÉSEAU CYCLABLE



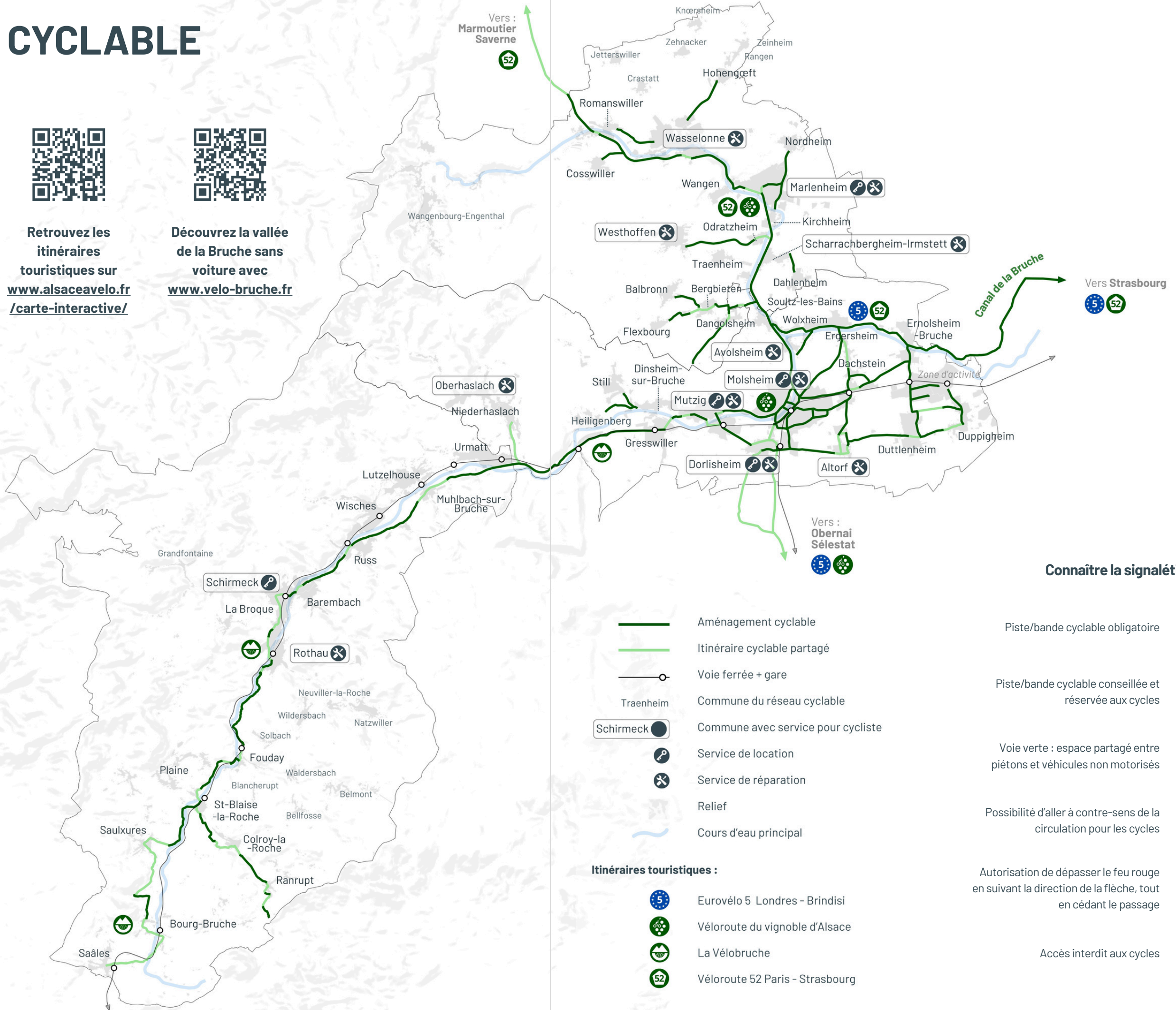
Composez votre itinéraire vélo sur [www.geovelo.fr](http://www.geovelo.fr) ou l'application Geovelo



Retrouvez les itinéraires touristiques sur [www.alsaceavelo.fr](http://www.alsaceavelo.fr) /[carte-interactive/](http://carte-interactive/)



Découvrez la vallée de la Bruche sans voiture avec [www.velo-bruche.fr](http://www.velo-bruche.fr)



- Aménagement cyclable
- Itinéraire cyclable partagé
- Voie ferrée + gare
- Traenheim
- Schirmeck
- Service de location
- Service de réparation
- Relief
- Cours d'eau principal

- Itinéraires touristiques :**
- Eurovélo 5 Londres - Brindisi
  - Véloroute du vignoble d'Alsace
  - La Vélobruche
  - Véloroute 52 Paris - Strasbourg

## Connaître la signalétique

- Piste/bande cyclable obligatoire
- Piste/bande cyclable conseillée et réservée aux cycles
- Voie verte : espace partagé entre piétons et véhicules non motorisés
- Possibilité d'aller à contre-sens de la circulation pour les cycles
- Autorisation de dépasser le feu rouge en suivant la direction de la flèche, tout en cédant le passage
- Accès interdit aux cycles

# TRANSPORT À LA DEMANDE

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig propose le service de transport à la demande « Auto Com' ». Le transporteur vient vous chercher pour vous emmener à destination.

## Pour qui ?

Le service est ouvert à tous quel que soit l'âge et le motif du déplacement, à l'exception des trajets scolaires et professionnels. Le service est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## Sur quel territoire ?

- Les 18 communes membres de la Communauté de Communes : Altorf, Avolsheim, Dachstein, Dinsheim-sur-Bruche, Dorlisheim, Duppigheim, Duttlenheim, Ergersheim, Ernolsheim-Bruche, Gresswiller, Heiligenberg, Molsheim, Mutzig, Niederhaslach, Oberhaslach, Soultz-les-Bains, Still et Wolxheim;
- La commune de Rosheim;
- Pour les communes de Bergbieten, Dangolsheim et Flexbourg : uniquement les courses en partance de ces 3 communes vers la Communauté de Communes.

## Modalités

- Du lundi au vendredi (8h – 20h) et le samedi (8h – 17h)
- Vente auprès du chauffeur :  
3,50 € pour les courses internes à la communauté de communes. 30 € les 10 tickets  
4,50 € pour les courses vers la commune de Rosheim et depuis Bergbieten, Dangolsheim et Flexbourg
- Réservation 24h à l'avance par mail à [reservation-autocom@adiate.fr](mailto:reservation-autocom@adiate.fr) ou par téléphone au 03 67 43 02 18



[www.cc-molsheim-mutzig.fr/vie-locale/transport-demande.htm](http://www.cc-molsheim-mutzig.fr/vie-locale/transport-demande.htm)

# AUTOPARTAGE

Citiz vous permet de louer une voiture en libre-service, pour 1 heure, 1 jour ou plus.

Localement, il est composé de 3 voitures :

- 2 voitures à Molsheim, parking de la gare
- 1 voiture à Schirmeck, Avenue de la gare

400 véhicules sont disponibles dans la région Grand Est, dont Strasbourg, Saverne, Obernai, Rosheim et Villé.

citiz



<https://grand-est.citiz.coop>

## Mode d'emploi

1. Inscrivez-vous à l'agence Citiz ou via internet. Vous obtiendrez vos identifiants et une carte d'accès.  
> <https://grand-est.citiz.coop>
2. Réservez la voiture de votre choix sur internet ou via l'appli Citiz
3. Accédez à votre voiture 24h/24 et 7j/7, avec votre badge Citiz ou via votre smartphone avec l'appli Citiz.
4. Roulez ! Puis ramenez la voiture à son emplacement initial.
5. Suivez votre budget mobilité en direct sur l'appli Citiz .

# COVOITURAGE

St'hopla est l'offre de covoiturage du quotidien portée par le PETR Bruche Mossig, pour les Communautés de Communes Région de Molsheim-Mutzig, Mossig et Vignoble et Vallée de la Bruche <https://bruche-mossig.fr/le-plan-climat-air-energie/transport-mobilite/>



Le service est disponible gratuitement lors de votre inscription sur l'application mobile Karos.

- **En tant que conducteur**, l'application vous trouve des passagers et vous êtes rémunéré.
- **En tant que passager**, elle vous trouve des conducteurs réalisant un trajet similaire, et vous bénéficiez d'un tarif avantageux.

## Mode d'emploi

1. Je télécharge l'application Karos via le QR code ci-contre :
2. Je m'inscris avec une adresse mail et un mot de passe ;
3. Je renseigne l'adresse de mon domicile, mon lieu de travail ou une destination habituelle, mes horaires ainsi que mon rôle (conducteur, passager ou alternant) ;
4. J'ai accès aux propositions de covoiturage, je choisis la proposition qui me convient le mieux et je peux contacter les conducteurs ou les passagers pour convenir des modalités ;
5. Je rejoins mon covoitureur et une fois arrivé à destination, je valide mon trajet sur Karos.



[www.karos.fr/phone](http://www.karos.fr/phone)

## Tarif

- **Conducteur** : reçoit 2€ par passager transporté.
- **Passager** : les 10 premiers trajets sont offerts. Le passager paye 1 € par trajet (dans la limite de 30km, +0,10€/km au-delà).

## Rejoindre son covoiturage

Vous pouvez vous donner rendez-vous là où vous le souhaitez. Pour faciliter la rencontre, des **panneaux St'hopla** sont présents le long des axes principaux et référencés dans l'application. Il existe aussi des **aires de covoiturage** dans certaines communes, et bientôt de nouvelles en cours de développement.

## Avantages pour les usagers

Le PETR Bruche-Mossig apporte **une aide financière** de 1€ par trajet aux passagers, dans la limite de 2 trajets/jour. Cette aide permet de faire baisser le tarif pour les passagers. Ce soutien est réservé aux habitants du territoire.

Des territoires voisins proposent également une offre de covoiturage avec Karos : Communautés de communes des Portes de Rosheim, du Pays de Sainte-Odile, du Canton d'Erstein, et l'Eurométropole de Strasbourg, pour des tarifs parfois encore plus avantageux. **L'application est donc largement utilisée dans le Bas-Rhin.**

**Le covoiturage, ce sont des économies mais aussi un moyen efficace de réduire son empreinte environnementale, et de passer des moments conviviaux !**

## Avantages pour les entreprises

Le covoiturage bénéficie aux salariés, mais aussi aux entreprises : réduction des besoins en places de parking, augmentation de l'accessibilité du site de travail, et démarche durable. Si vous souhaitez engager votre entreprise dans une démarche de mobilité plus durable, la **Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace-Eurométropole** peut vous accompagner : [www.alsace-eurometropole.cci.fr/energies-decarbonation-mobilites-transformez-votre-modele-energetique](http://www.alsace-eurometropole.cci.fr/energies-decarbonation-mobilites-transformez-votre-modele-energetique)  
Il est également possible d'engager un partenariat avec **Karos** pour faciliter le covoiturage de vos salariés.



# APPLICATION MOBILE FLUO



L'application la plus utile pour se déplacer en région Grand Est  
Permet de calculer son itinéraire pour tout mode de transport  
Consultez les horaires et perturbations

## AGISSONS ENSEMBLE

Ce guide s'inscrit dans une démarche de promotion des alternatives à la voiture individuelle, dans le cadre du **Plan Climat** du territoire Bruche Mossig. Pourquoi cette démarche ?

Notre territoire est particulièrement vulnérable au dérèglement climatique et à ses conséquences. Ici, le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre est de loin le transport routier, qui représente à lui seul 38 % des émissions. Au-delà de l'enjeu climatique, celui-ci soulève également d'importantes questions sanitaires, notamment en matière de qualité de l'air et de sécurité, ainsi que des enjeux urbains tels des routes saturées, des trottoirs encombrés et une suroccupation de nos places et nos rues. Les alternatives telles que les transports publics et les mobilités actives ou partagées permettent d'envisager un futur moins dépendant des produits pétroliers, plus sain, mais aussi plus inclusif pour toutes les personnes qui n'ont pas la possibilité de conduire.

Pour plus d'information sur l'impact de notre mobilité : [archives.ggf.fr/infographie/60/la-mobilite-de-demain](http://archives.ggf.fr/infographie/60/la-mobilite-de-demain)

Pour apprendre et agir pour la transition écologique : [agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers](http://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers)

Pour consulter le Plan Climat Bruche Mossig : [bruche-mossig.fr/le-plan-climat-air-energie](http://bruche-mossig.fr/le-plan-climat-air-energie)

## CONTACTS

Vous avez des questions sur ce guide ? Une information n'est plus à jour ?

Contactez l'équipe du **PETR Bruche Mossig** pour faire part de vos remarques : [contact@petrbruchemossig.fr](mailto:contact@petrbruchemossig.fr)

Vous visitez le secteur et souhaitez des informations sur les activités et vos déplacements ?

Contactez les offices de tourisme locaux qui sauront vous renseigner :

**Office de tourisme Mossig et Vignoble** : [www.mossig-vignoble-tourisme.fr](http://www.mossig-vignoble-tourisme.fr)

Wangenbourg, 32a Rue du Gén. de Gaulle / Wasselonne, 13 place du Marché / Marlenheim, 1 place de la Liberté

**Office de tourisme Molsheim Mutzig** : [www.ot-molsheim-mutzig.com](http://www.ot-molsheim-mutzig.com)

19 Place de l'Hôtel de Ville, Molsheim

**Office de tourisme de la Vallée de la Bruche** : [www.valleedelabruche.fr](http://www.valleedelabruche.fr)

114 Grand-rue, Schirmeck

### Crédits

Conception et Rédaction : PETR Bruche Mossig : Benoît Huguet - Céline Foucart

Impression : Imprimerie CIP Création Impression Publicité

Photos : PETR Bruche Mossig - CANVA - KAROS - Citiz - commons.wikimedia.org - securite-routiere.gouv.fr

Cartographie : Contributeurs OpenStreetMap - Guillaume Pichot-Corde - Benoît Huguet

